

Photographiez vos oiseaux prélevés

Avec **ChassAdapt**

Les proportions entre les jeunes et les adultes ou entre les mâles et les femelles sont des indicateurs du potentiel de renouvellement des populations.

En photographiant vos oiseaux avec ChassAdapt, vous collectez des données scientifiques sur la dynamique des populations. Elles pourront alimenter des modèles démographiques indispensables à une gestion durable des espèces à l'échelle européenne.

Une trentaine d'espèces d'oiseaux peut être photographiée lors de votre déclaration sur ChassAdapt :

- Canards et oies
- Grives et merle
- Bécasse et bécassines
- Caille des blés
- Tourterelle des bois



Pour certaines espèces, un algorithme d'Intelligence Artificielle (IA) « regarde » les photos pour déterminer le sexe et l'âge automatiquement. Pour les autres, les photos serviront à développer les algorithmes.



Pour tout savoir, consultez notre page web et nos tutos sur :
[www.chasseurdefrance.com /autowing/](http://www.chasseurdefrance.com/autowing/)





**Déclarez votre prélèvement
avec l'application ChassAdapt**
Si l'appli le propose, photographiez l'oiseau.

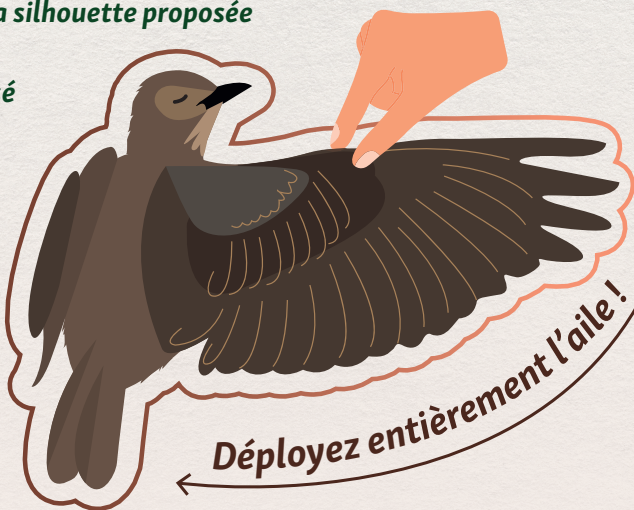


Selon l'espèce :

- Résultat de l'IA directement sur votre smartphone
- Bilan collectif en fin de saison

**La fiabilité des résultats dépend de la qualité
de vos photos ! Pour une photo de qualité :**

- 1 Un seul oiseau visible par photo**
- 2 Prendre exemple sur la silhouette proposée
par l'application**
- 3 Plumage propre et lissé**
- 4 Bonne luminosité**
- 5 Photo nette**



**Si la photo est mal cadrée,
floue, etc., vous pouvez
la refaire**

**Si la photo vous convient,
vous pouvez la valider**



**Vous n'avez pas encore installé ChassAdapt ?
Vous avez besoin d'aide ? Infos, tutos et FAQ disponibles sur
le site de la FNC : www.chasseurdefrance.com/chassadapt/**



Fédération Nationale des Chasseurs

Disponible sur App Store et Google Play. Simple et rapide, ChassAdapt est l'application de la Fédération Nationale des Chasseurs dédiée à la déclaration des prélèvements et à la gestion de quotas. Pour toute autre question sur ChassAdapt, contactez votre fédération départementale.